



Department of Foreign Affairs
and International Trade

Ministère des Affaires étrangères
et du Commerce international

Deputy Minister

Sous-ministre

de
H
B
é
l
a
n
c
e

May 4, 1994

Dear colleagues,

As part of our on-going efforts to make our operations more cost-effective and efficient, as well as to improve the quality of services provided, the Personnel and Corporate Management branches will be consolidated, effective August 1, 1994.

The new organization will be known as the Corporate Services Branch (MSB) under a single assistant deputy minister. A transition team, headed by Bill Clarke and Garrett Lambert, will oversee the changes over the coming months.

This change is designed to eliminate duplication and overlap, further simplify and automate financial and personnel services, and improve the speed and delivery of services to employees.

The new Corporate Services Branch will have a client-service culture. This means an operation that puts a premium on providing its clients, the employees of this department, the services they need, when they need them. The net result should be faster and more efficient services in personnel, financial and other administrative matters.

Should you have any questions about this merger, please contact Michael Stinson (O/MCB) at 944-2999.

RECEIVED
IN THE LIBRARY OF:

MAY 4 1994

REÇU
À LA BIBLIOTHÈQUE LE:

J.R. Morden

MERGER OF THE PERSONNEL AND CORPORATE MANAGEMENT BRANCHES

HIGHLIGHTS

- The Personnel and Corporate Management branches are being combined, effective August 1, 1994, to create a new Corporate Services Branch.
- The Personnel Administration Bureau (ABD) and the Finance and Headquarters Administrative Services Bureau (MFD) will be combined to create the Client Services Bureau (MBD).
- Units responsible for financial analysis reporting and salary management will be merged with the Resource Planning and Management Secretariat (MCBA).
- A new unit will be created within the Office of the Inspector General (MIX) to conduct headquarters audits.
- A new secretariat, reporting to the Assistant Deputy Minister of the new branch and the Deputy Minister of Foreign Affairs, will be established to process senior appointments.
- A number of bureaux will be renamed, but initially their principal functions and responsibilities will not change: the Personnel Operations Bureau (APD) will become the Human Resources Development Bureau; the Information Resources Bureau (MKD) will become the Information Services Bureau; the Information Systems Bureau (MSD) will become the Technology Infrastructure Bureau; and the Physical Resources Bureau (MRD) will become the Physical Resources Special Operating Agency.
- These bureaux, along with the Office of the Inspector General, the Canadian Foreign Service Institute and the Resource Planning and Management Secretariat (MCBA) will all be part of the new Corporate Services Branch.

MERGER OF THE PERSONNEL AND CORPORATE MANAGEMENT BRANCHES

QUESTIONS AND ANSWERS

What's the point of merging these two branches?

This initiative is part of a government-wide effort to streamline administration and operations. It is also part of an on-going process in the Department to improve services in personnel, financial and other administrative matters.

More specifically, we are trying to eliminate overlapping and duplication, to improve the use of financial and human resources, as well as available technologies, and to simplify and accelerate the delivery of services to employees.

When does this merger happen?

It becomes effective August 1, 1994. But, that isn't the end of the process. Work will continue beyond that date to find additional ways of improving the organizational structure and services.

Is this just an underhanded way to cut jobs?

No. Employees affected by these changes will, for the most part, be redeployed in the new branch. However, there will be one less ADM and a smaller management team.

Are we going to save any money?

We don't have any precise figures, but one thing is sure: by eliminating duplication and overlap and improving the use of time-saving technologies, the Department will save money over the next few years.

What difference will this merger make to how we get personnel, financial and other services?

As things stand today, employees must go to a variety of different offices to obtain the full range of services they need. This can be very time-consuming and frustrating. To turn this situation around, we will be setting up a storefront operation that will be simpler and faster for employees to use. For example, the new Client Services Bureau will provide in one place the financial and personnel services employees need.

Will this affect us in the posting season?

No. The branches will continue to provide all the services that are required by employees during the posting season.

FUSION DES SECTEURS DU PERSONNEL ET DE LA GESTION MINISTÉRIELLE **QUESTIONS ET RÉPONSES**

Pourquoi fusionner ces deux secteurs?

Cette initiative fait partie d'un programme du gouvernement qui vise à rationaliser son administration et ses opérations. En outre, elle fait partie d'un processus continu au ministère pour améliorer les services en matière de personnel, de finances et autres. Nous tentons d'éliminer les chevauchements et la duplication, d'améliorer l'utilisation des ressources financières, humaines et technologiques, et de simplifier et d'accélérer la fourniture de services aux employé(e)s.

Quand cette fusion aura-t-elle lieu?

Le 1^{er} août 1994. Toutefois, il ne s'agit pas de la fin du processus. Le travail se poursuivra afin d'identifier d'autres moyens d'améliorer la structure organisationnelle et les services.

Ne s'agit-il pas simplement d'une manigance pour éliminer des emplois?

Non. Pour la plupart, les employés qui seront touchés seront affectés à d'autres postes au sein du nouveau secteur ou du ministère. Cependant un poste de sous-ministre adjoint sera éliminé et une équipe de gestion plus modeste sera mise en place.

Est-ce que nous allons épargner de l'argent?

Bien que nous n'ayons pas de chiffres précis, une chose est certaine : grâce à l'élimination de la duplication et des chevauchements et à une meilleure utilisation de la technologie, le ministère réalisera des économies au cours des prochaines années.

De quelle façon cette fusion changera-t-elle notre accès aux services du personnel, des finances et autres?

À l'heure actuelle les employé(e)s doivent aller à une multitude de bureaux pour avoir accès à la pleine gamme de services dont ils (elles) ont besoin. C'est un processus qui peut être très long et frustrant. Afin de corriger cette situation, nous allons mettre à la disposition des employé(e)s un système plus simple et rapide. Par exemple la nouvelle Direction des services à la clientèle offrira un guichet unique aux employé(e)s où ils (elles) pourront obtenir les services du personnel et des finances dont ils (elles) ont besoin.

Est-ce que la fusion nous touchera durant la période des affectations?

Non. Les secteurs continueront à offrir les services dont les employé(e)s ont besoin durant la période des affectations.

FUSION DES SECTEURS DU PERSONNEL ET DE LA GESTION MINISTÉRIELLE

POINTS SAILLANTS

- Les secteurs du Personnel et de la Gestion ministérielle seront fusionnés le 1^{er} août 1994 afin de créer un nouveau Secteur des services ministériels.
- La Direction générale de l'administration du personnel (ABD) et la Direction générale des finances et des services administratifs centraux (MFD) seront fusionnées afin de créer la Direction générale des services aux clients (MBD).
- Les unités responsables des analyses, des rapports financiers et de la gestion des salaires seront intégrées au Secrétariat de la planification et de la gestion des ressources (MCBA).
- Une nouvelle unité sera créée au sein du Bureau de l'inspecteur général (MIX) pour effectuer les vérifications centrales.
- Un nouveau secrétariat, qui se rapportera au sous-ministre adjoint du nouveau secteur et au sous-ministre des Affaires étrangères, sera chargé des nominations de cadres supérieurs.
- Le nom de plusieurs directions générales sera changé, bien qu'elles exerceront essentiellement les mêmes fonctions et responsabilités : la Direction générale des opérations du personnel (APD) deviendra la Direction générale de développement des ressources humaines; la Direction générale des ressources documentaires (MKD) deviendra la Direction générale des services d'information; la Direction générale des systèmes d'information (MSD) deviendra la Direction générale de l'infrastructure technologique; et la Direction générale des biens (MRD) deviendra l'Organisme de service spéciale des biens.
- Ces directions générales, le Bureau de l'inspecteur général, l'Institut canadien du service extérieur et le Secrétariat de la planification et de la gestion des ressources (MCBA) feront tous partie du nouveau Secteur des services ministériels.



Le 4 mai 1994

Chers collègues,

Afin de poursuivre l'amélioration de nos opérations, c'est-à-dire les rendre plus économiques et efficaces, et d'améliorer la qualité des services, les secteurs du Personnel et de la Gestion ministérielle seront fusionnés le 1^{er} août 1994.

Le nouveau groupe s'appellera le Secteur des services ministériels (MSB) et sera dirigé par un sous-ministre adjoint. Une équipe de transition, sous la direction de Bill Clarke et Garrett Lambert, supervisera les changements au cours des prochains mois.

Nous tentons ainsi d'éliminer la duplication et les chevauchements, de simplifier et d'automatiser les services financiers et ceux du personnel, et aussi améliorer la fourniture des services aux employé(e)s.

Le nouveau Secteur des services ministériels mettra l'accent sur les services à la clientèle. Sa priorité sera donc de fournir aux employé(e)s de ce ministère (ses clients), des services dont ils (elles) ont besoin et quand ils (elles) en ont besoin. Il en résultera des services rapides et efficaces en matière de personnel, de finances et autres.

Si vous avez des questions à ce sujet, veuillez communiquer avec Michael Stinson (O/MCB) au 944-2999.

J.R. Morden